

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des  
Eaux de la Lys

Réuni par visioconférence, le 28 Avril 2021

Étaient présents :

Mmes Goube, Leveugle, Leys, Massart, MM. Bezirard, Borrewater, Cambien, Dissaux,  
Gosset, Houssin, Waymel.

Étaient excusés :

Mme Haverland, MM. Belabbes, Ben Amor, Cauche, Godefroy, Haesebroeck, Lefebvre,  
Legrand, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 18-21

DECIDE

- D'autoriser la mise en place du télétravail pour les agents du SMAEL dans les conditions explicitées dans le présent rapport ;
- d'appliquer la présente décision à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021.



VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le

05 MAI 2021

Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX